



Église des Pays de l'Ain

2 mars 2022 • N° 3



Prier, éliminer le mal, faire le bien

Extrait du message du Pape François pour le carême 2022.

Ne nous laissons pas de prier. Jésus a enseigné qu'il faut « toujours prier sans se décourager » (Lc 18, 1). Nous devons prier parce que nous avons besoin de Dieu. Suffire à soi-même est une illusion dangereuse. Si la pandémie nous a fait toucher du doigt notre fragilité personnelle et sociale, que ce Carême nous permette d'expérimenter le réconfort de la foi en Dieu sans laquelle nous ne pouvons pas tenir (cf. Is 7, 9). Personne ne se sauve tout seul, car nous sommes tous dans la même barque dans les tempêtes de l'histoire. Mais surtout personne n'est sauvé sans Dieu, car seul le mystère pascal de Jésus-Christ donne la victoire sur les eaux sombres de la mort. La foi ne nous dispense pas des tribulations de la vie, mais elle permet de les traverser unis à Dieu dans le Christ, avec la grande espérance qui ne déçoit

pas et dont le gage est l'amour que Dieu a répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint (cf. Rm 5, 1-5).

Ne nous laissons pas d'éliminer le mal de notre vie. Que le jeûne corporel auquel nous appelle le Carême fortifie notre esprit pour lutter contre le péché. Ne nous laissons pas de demander pardon dans le sacrement de la pénitence et de la réconciliation, sachant que Dieu ne se fatigue pas de nous pardonner. Ne nous laissons pas de lutter contre la concupiscence, cette fragilité qui nous pousse à l'égoïsme et à tout mal, trouvant au fil des siècles diverses voies permettant de plonger l'homme dans le péché. L'une de ces voies est le risque d'addiction aux médias numériques, qui appauvrit les relations humaines. Le Carême est un temps propice pour contrer ces écueils et cultiver

Les prêtres du diocèse en retraite à
Ressins (Loire)

plutôt une communication humaine plus intégrale, faite de « vraies rencontres », face à face.

Ne nous laissons pas de faire le bien dans la charité concrète envers notre prochain. Au cours de ce Carême, pratiquons l'aumône avec joie (cf. 2 Co 9, 7). Dieu « fournit la semence au semeur et le pain pour la nourriture » (2 Co 9, 10) pourvoit à chacun d'entre nous, non seulement pour que nous puissions avoir à manger, mais aussi pour que nous puissions faire preuve de générosité en faisant du bien aux autres. S'il est vrai que toute notre vie est un temps pour semer le bien, profitons particulièrement de ce Carême pour prendre soin de nos

proches, pour nous rendre proches de ces frères et sœurs blessés sur le chemin de la vie (cf. Lc 10, 25-37). Le Carême est un temps propice pour rechercher, et non éviter, ceux qui sont dans le besoin ; appeler, et non ignorer, ceux qui désirent l'écoute et une bonne parole ; visiter, et non abandonner, ceux qui souffrent de la solitude. Mettons en pratique l'appel à faire du bien envers tous en prenant le temps d'aimer les plus petits et les sans défense, les abandonnés et les méprisés, celui qui est victime de discrimination et de marginalisation.

Pape François

Message pour le carême 2022

Agenda de notre évêque

Mardi 1^{er} mars

Visite pastorale de l'institution St-Joseph à Oyonnax
Conseil pastoral paroissial à Oyonnax

Mercredi des Cendres - 2 mars

Présence au sanctuaire d'Ars

Jedi 3 mars

Rencontre des prêtres du doyenné Bugey-Sud

Vendredi 4 mars

Lancement de la Campagne du denier de l'Eglise
Halte spirituelle à Oyonnax

Samedi 5 mars

Rencontre des confirmands du doyenné du Revermont à la Palé
Halte spirituelle à Péronnas

Dimanche 6 mars

Appel décisif des jeunes catéchumènes à Ambérieu-en-Bugey
Appel décisif des catéchumènes adultes à Ars

Mardi 8 mars

Rencontre des prêtres du doyenné de Bourg-en-Bresse
Halte spirituelle à Artemare

Mercredi 9 mars

Rencontre du directeur diocésain de l'enseignement catholique et du vicaire général

Rencontre des confirmands du doyenné de Bresse à Pont-de-Veyle

Halte spirituelle à la cure de Feillens

Jeudi 10 mars

Cours au séminaire d'Ars

Déjeuner avec les grands ambassadeurs

Vendredi 11 mars

Rencontre de l'économiste et du vicaire général

Fraternité missionnaire diocésaine
Halte spirituelle à Ambérieu-en-Bugey

Samedi 12 mars

Halte spirituelle à Péron

Mardi 15 mars

Bureau du Secours catholique

Mercredi 16 mars

Assemblée plénière exceptionnelle en visio conférence

Jeudi 17 mars

Commission discernement embauche

Vendredi 18 mars

Emission Radio Espérance

Samedi 19 mars

Conseil d'administration du Foyer

de Miséricorde à Ars

Halte spirituelle à Jassans-Riottier

Dimanche 20 mars

Journée mémorielle pour les victimes de pédocriminalité

Lundi 21 mars

Rencontre de l'économiste et du vicaire général

Mardi 22 mars

Visite pastorale de l'Institution St-Charles à Châtillon-sur-Chalaronne
Halte spirituelle à Châtillon

Mercredi 23 mars

Rencontre des confirmands de l'Institution St-Pierre à la PaJe
Halte spirituelle à Villereversure

Jeudi 24 mars

Bilan de la matinée du 5 février avec l'AVEMA

Rencontre des prêtres du doyenné du Haut-Bugey

Vendredi 25 mars

Rencontre des jeunes de l'Institution Jeanne d'Arc de Gex à l'évêché
Veillée de prière « Louange, miséricorde, guérison » à Ars

Samedi 26 mars

Halte spirituelle à Montluel

Du dimanche 27 mars au vendredi 1^{er} avril

Retraite de l'Institut St-Jean à Berg Moriah

Décret sur la paroisse de Saint-Champ

Suite à la fusion des communes de Saint-Champ et de Magnieu, en date du 1^{er} janvier 2019, les groupements paroissiaux de Culoz et de Belley ont demandé que la paroisse de Saint-Champ soit détachée du groupement paroissial de Culoz et rattachée au groupement paroissial de Belley. Le conseil presbytéral ayant été entendu sur cette question au cours de sa réunion du jeudi 10 février 2022 conformément au canon 515, §2, l'évêque a pris la décision de répondre favorablement à cette demande.

Article 1. La paroisse de Saint-Champ (avec l'ancienne paroisse de Chatonod), est détachée du groupement paroissial de Culoz et rattachée au groupement paroissial de Belley.

Article 2. L'administrateur du groupement paroissial de Culoz veillera à remettre au curé du groupement paroissial de Belley :

- Les clés des églises de Saint-Champ et de Chatonod.
- Les archives de la paroisse de Saint-Champ
- Les fiches d'inventaire des biens paroissiaux et communaux après recollement.



L'église Saint-Martin
de Saint-Champ

Article 3. §1. Suite à cette décision, le groupement paroissial de Belley est désormais composé de la paroisse de Belley et des paroisses suivantes réparties par secteur :

Vallée du Gland : Arbignieu, Colomieu, Conzieu, Prémeyzel (avec l'ancienne paroisse de Saint-Bois), Saint-Germain-des-Paroisses (avec l'ancienne paroisse d'Ambléon)

Rives du Furans : Chazey-Bons (avec les anciennes paroisses de Andert-et-Condon, Cuzieu et Pugieu), Contrevoz (avec les anciennes paroisses de La Burbanche, Cheigneu-la-Balme et Rossillon),

Magnieu, St-Champ (avec l'ancienne paroisse de Chatonod)

Bords du Rhône : Cressin-Rochefort, Massigneu-de-Rives, Nattages (avec l'ancienne paroisse de Parves)

Horizons Pierre Chatel : Peyrieu, Virignin (avec l'ancienne paroisse de Brens).

§2. Et le groupement paroissial de Culoz est désormais composé des paroisses suivantes: Culoz (avec les anciennes paroisses de Béon et de Lavours), Ceyzérieu (avec les anciennes paroisses de Flaxieu, Marignieu, Polliou et Vongnes).

Article 4. Ce décret sera promulgué dans l'Église des Pays de l'Ain, numéro du 1^{er} mars 2022, et communiqué au Maire de Magnieu. Il entrera en vigueur à dater du 1^{er} avril 2022. Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à l'évêché de Belley-Ars,
Le vendredi 18 février 2022
En la fête de Sainte Bernadette
Soubirous

† **Pascal ROLAND**

Par mandement :

P. Christian JOSSELIN
Chancelier



*L'église Saint-Maurice
de Chatonod*

Compte-rendu du Conseil Presbytéral

10-11 février 2022

Les 10 et 11 février 2022, le Conseil Presbytéral s'est réuni, pour une session ordinaire, autour de Mgr Pascal Roland, à la maison de la Providence. Le matin du 10 février, les doyens se sont joints aux membres du Conseil Presbytéral.

La réception du rapport de la CIASE

Sur la plaine de l'Ain, une réunion s'est tenue le 12 janvier 2022 pour évoquer le rapport de la CIASE (environ 50 personnes ont participé) à la salle des fêtes de Bettant, avec la présence de membres de l'AVEMA. Un diaporama permettait de présenter les recommandations du rapport, un partage et une mise en commun ont suivi. Le fait d'échanger faisait remonter des choses passées, pas seulement sur des abus sexuels, mais d'autres violences physiques, morales, et aussi en dehors de l'Église.

Une rencontre diocésaine a aussi eu lieu le samedi 5 février 2022 à la salle des Pays de l'Ain pour la réception de ce rapport. M Thomasset, président de l'AVEMA, participait. Après une introduction qui a précisé les termes juridiques de la question, une personne victime d'un prêtre et de son propre père a témoigné. Ensuite, de manière spontanée, une personne présente a aussi fait part de

6 • EPA Mars 2022

l'agression qu'elle a subie de la part d'un chef scout dans sa jeunesse. Le débat était plutôt apaisé. Cela vient du fait que l'on apprend davantage maintenant à écouter les victimes. Et c'est certainement l'apport le plus positif du rapport Sauvé.

Mais certaines recommandations du rapport de la CIASE doivent être reçues avec un esprit critique. En effet, ce ne sont pas les fondements ecclésiologiques qui doivent être remis en cause, mais les membres du corps ecclésial. La formule du Cardinal Journet « L'Église est sans péché, mais n'est pas sans pécheurs » nous invite davantage à réfléchir sur la vie spirituelle des prêtres et leur accompagnement, pour empêcher ces abus de se reproduire.

Benoît XVI mettait en avant, deux causes principales des abus sexuels dans l'Église : l'abandon de Dieu et la révolution sexuelle. Depuis 20 ans, l'Église a fait un effort de vérité et, dès l'an 2000, était parue une première plaquette : « Lutter contre la pédophilie ». Or la pédophilie est un fait de société encore actuel, puisque l'AVEMA a affirmé qu'il y avait eu, en 2021, dans l'Ain, 555 enfants victimes de violences, dont 225 de violences à caractère sexuel, dont aucune ne l'a été dans l'Église, d'ailleurs. Il est temps maintenant

que la vérité soit faite dans toute la société, en notant en particulier l'invasion de la pornographie jusque dans le monde des jeunes, voire des enfants.

Le Jubilé des 200 ans de la restauration du diocèse

La journée de rentrée diocésaine le samedi 3 septembre 2022.

Le programme :

Une journée diocésaine lancera le Jubilé du 200^e anniversaire de la restauration du diocèse de Belley-Ars, le 3 septembre 2022. Le programme en est arrêté. Le thème choisi est « la paternité – la figure de saint Joseph » :

- 10 h : temps de prière et d'accueil et Mot d'ouverture de Mgr Roland
- 11 h – 12 h 30 : ateliers :
 - La famille et la Parole de Dieu
 - La transmission père-fils et mère-fille (cycloshow et XY évolution)
 - Masculinité et paternité
 - Pour les mères : la place du père dans la famille
 - Être grand parent aujourd'hui
- 12h30 : Repas tiré du sac
- 13h30 : Une démarche de pèlerinage en trois lieux, avec une introduction du P. Rémi Griveaux, recteur du sanctuaire d'Ars.
 - La chapelle de la relique du cœur du St Curé d'Ars
 - Le monument de la rencontre,
 - La statue de saint Joseph, à la Providence.
- 15 h : Messe solennelle

d'ouverture du Jubilé.

- En fin d'après-midi, spectacle : Georges ou le fils aîné.

La communication du Jubilé

- Un projet de kakemono est en cours. Les paroisses pourront l'acquérir pour 50 euros.
- Un livret sur les demandes du Notre Père a été réalisé. Chaque demande a été mise en lien avec les défis relevés par Mgr Devie.
- Un programme de la journée et du jubilé sera distribué le jour même de la rentrée diocésaine.
- Une affiche qui se déclinera différemment suivant les différents événements a été faite.

Le programme du Jubilé

- 9 octobre 2022 à l'abbaye de Brou : Messe.
- 10-12 octobre 2022 à Bourg-en-Bresse et à Belley : Colloque historique sur Mgr Devie.
- 5 novembre 2022 à Oyonnax : « La sanctification des laïcs »
- 11 décembre 2022 : Rassemblement des chorales à St-Vulbas.
- 25 février 2023 à Meximieux : « Education et vocations »
- 11 mars 2023 à Ferney : « L'art sacré »
- 29 avril 2023 à Cuet : Fête de saint Pierre Chanel et les missions.
- 13-14 mai 2023 à Jujurieux : « La doctrine sociale de l'Église »
- 16 juin 2023 à Ars : « La sanctification des prêtres »
- 24-25-26 juin à Belley : « Clôture

du jubilé. »

La préparation spirituelle du Jubilé

Le conseil estime qu'il est important de préparer les esprits et les cœurs à recevoir la grâce de ce jubilé. Pour cela, la relique du cœur du saint curé d'Ars sera accueillie dans chaque groupement paroissial selon un calendrier prévu à cet effet. Le début de sa pérégrination commencera le mardi saint, à la messe chrismale à la co-cathédrale Notre Dame, en présence de Mgr Roland et de tous les prêtres et devra continuer au moins jusqu'à la Pentecôte. Un chapelain du sanctuaire d'Ars aura la responsabilité de la relique. Une neuvaine de préparation au jubilé sera aussi rédigée et distribuée largement.

La journée de sanctification des prêtres

Elle sera le jeudi 23 juin 2022. Jean Pierre Gerfaud viendra nous parler de St Barnard.

Programme :

- 16h00 : marche-pèlerinage.
- 17h30 : conférence
- 18h30 : messe et vêpres.
- 20h00 : repas

La session du presbyterium des 1^{er} et 2 septembre 2022

1^{er} septembre :

- 9 h : Introduction par Mgr Roland
- 9 h 30 : la paternité en paroisse. (P. Pavel Syssoev, o.p.)

- 10 h 30 : pause
- 11 h : échanges en petits groupes.
- 11 h 45 : Messe
- 12 h 45 : repas
- 14 h 30 : retour des groupes de partage du matin
- 15 h : Parole de Dieu et famille
Pause
- 16 h 15 : la paternité du prêtre (P. Pavel Syssoev, o.p.)
- 17 h 30 : Adoration et vêpres

2 septembre :

- 7 h 30 : petit déjeuner
- 8 h 30 : laudes
- 9 h : Introduction à la lectio divina sur la paternité divine
- 9 h 30 : Lectio divina par groupe de 5 prêtres
- 10 h 30 : Démarche de pèlerinage à saint Joseph
- 11 h : Messe à la basilique
- 12 h 45 : Repas
- 14 h 30 : Le déficit de paternité dans notre société et ses conséquences (Tugdual Derville).
- 16 h : Pause
- 16 h 30 : La transmission père-fils
- 17 h 30 : Adoration et vêpres et dîner.
- Soir : un spectacle, Georges le fils aîné

Repenser la participation financière des paroisses à la vie du diocèse

M. Eric Saumet, membre du Conseil Economique Diocésain, a présenté la situation financière du diocèse aux

membres du conseil presbytéral. Le diocèse a toujours réussi à équilibrer ses comptes grâce aux recettes exceptionnelles (vente de biens, legs...). Cependant, ce n'est pas une situation satisfaisante, car il faudrait que les recettes courantes puissent couvrir les charges courantes afin que le résultat d'exploitation soit équilibré. De plus, on remarque une diminution nette du denier de l'Eglise depuis deux ou trois ans. Pour 2,4 millions de charges cette année, il y aura probablement 1,7 million de recette de denier. Ensuite, pour sécuriser les paiements courants (notamment les traitements des prêtres et les salaires des laïcs), il faudrait 6 mois d'avance de trésorerie et, actuellement, l'avance n'est que de trois mois.

Un autre problème est le différentiel entre la trésorerie qui est dans le compte principal du diocèse (3 millions) et les fonds propres des paroisses (10 millions). Cette différence vient du fait que le diocèse a peu emprunté pour investir, mais a puisé dans la trésorerie principale qui regroupe tous les comptes paroissiaux et de la curie diocésaine. Ce qui explique que certaines paroisses peuvent avoir un crédit sur la curie diocésaine qui peut se monter à plusieurs centaines de milliers d'euros. Sur ces 7 millions qui font la différence, il convient de mettre à part les fonds dédiés qui ont été donnés par des paroissiens

pour un investissement futur dans leurs paroisses et qui sont fléchés précisément. Ceux-ci sont dûment répertoriés. Mais, pour le reste, il convient de faire un recensement de ces fonds propres paroissiaux car ils ont une histoire. C'est ensuite, que, dans la clarté, l'on pourra envisager des solutions pérennes et repenser la participation financière des paroisses au diocèse. Une commission a été créée à cet effet. Elle les présentera aux différents conseils de l'évêque, et notamment au conseil presbytéral.

Bilan des trois années de travail du conseil presbytéral

10 sessions ordinaires et deux sessions extraordinaires ont ponctué le travail du conseil presbytéral pour la mandature 2019-2022. **Trois axes d'action avaient été choisis** : la pastorale des familles, comme creuset des vocations, la préparation du jubilé des 200 ans du diocèse et la rédaction d'un vade-mecum pastoral et administratif des sacrements. Les sessions des années 2020-2021 ont été impactées par les conséquences de la pandémie dans les paroisses.

La pastorale des familles, comme creuset des vocations, n'a pas été traitée. Ce thème demanderait à être repris avec courage.

Quant à la rédaction d'un **vade-mecum pastoral et administratif pour les sacrements**, l'erreur

de méthode est d'avoir voulu embrasser trop grand dès le départ et aussi d'avoir commencé par le sacrement du mariage. Il faudra reprendre la tâche de manière plus simple précisant que le but du vademecum est de faciliter les relations entre les curés, la curie diocésaine, les autres diocèses.

De notre travail ressort malgré tout que le rituel du catéchuménat pour adultes peut servir de modèle pour toutes les préparations aux sacrements. L'idée, par exemple, que nous ne préparons pas seulement au mariage mais à la vie chrétienne dans le mariage s'est imposée peu à peu. Nous avons fait aussi l'expérience qu'il faut du temps pour que chacun prenne conscience des défis actuels en y apportant une réponse qui soit aussi collégiale.

La question de la **gouvernance dans le diocèse** a absorbé une grosse partie du travail des membres du conseil. Il a fallu du temps pour discerner la mission des doyens. Le nouveau statut des doyens, en recentrant leur rôle sur de la fraternité entre prêtres, est un acquis de ces trois années. Les doyens n'ont pas de rôle hiérarchique mais sont au service des prêtres. De ce fait, ils sont sollicités pour participer au processus des nominations. L'enjeu est que les prêtres se sentent en confiance et puissent partager davantage à un confrère

de leur ministère, voire de leur vie sacerdotale.

À propos de la **célébration des 200 ans de la nouvelle configuration du diocèse**, les membres du conseil ont réfléchi à l'opportunité d'un synode ou d'une démarche synodale. Le conseil a décidé de ne pas transformer le jubilé en un synode ni en une démarche synodale. Reste la question de la manière dont ce jubilé ne se contente pas de commémorer le passé mais engage aussi l'avenir. La question reste donc ouverte.

Il semble que ce soit une bonne chose que le conseil presbytéral s'occupe de la **préparation des sessions du presbyterium**. Il faudrait évaluer ces sessions et la manière dont les prêtres les vivent.

En conclusion, le conseil presbytéral a, au cours de ce mandat, produit quelques résultats. Ayant en charge maintenant le souci de la vie fraternelle dans le presbyterium, il a passé aussi une partie des sessions à organiser les différentes rencontres diocésaines des prêtres. Enfin, ses membres ont aussi l'expérience que le conseil presbytéral ne peut pas servir de conseil épiscopal, à cause de la nature même de ce qu'il est et du fait qu'il ne peut se réunir de manière ordinaire que trois fois l'an.

Divers

- **Des prêtres se proposent pour des ministères d'été**, ils viennent souvent de l'étranger et il faut du temps pour effectuer les démarches nécessaires. Que les prêtres de paroisse ne tardent pas à faire leurs demandes.

- **La messe chrismale** sera à Notre-Dame de Bourg à 17h00, le mardi 12 avril 2022. En ce 400ème anniversaire de la mort de saint François de Sales, le Père Thierry des Rochettes parlera de la vie spirituelle des prêtres avec le regard du saint évêque d'Annecy. D'autre part, les inscriptions au repas du mardi saint, prévu par le diocèse, seront faites par l'intermédiaire des doyens.

- **Les journées d'archidiaconé** seront les lundis 2 mai pour le « Saint- Pierre Chanel », 23 mai pour « Saint-Jean-Marie Vianney », 30 mai pour « Saint-Anthelme ». Le thème sera « A la découverte des Pères du Jura » : le rendez-vous sera à Izernore, les déjeuners et pèlerinage seront sur Saint-Claude et à Saint-Lupicin.

- Suite à la demande des curés des groupements paroissiaux de Culoz et de Belley, et les conseils pastoraux concernés ayant donné un avis favorable, le conseil presbytéral donne son accord pour que le **groupement paroissial de**

Saint-Champ dépende désormais du groupement paroissial de Belley et non plus de celui de Culoz.

- À cause de la pandémie, **nombre de mariages ont été repoussés**. Le diocèse de Lyon propose que tous les diocèses de la province se mettent d'accord pour constituer un nouveau dossier de mariage lorsque la date de la célébration a été repoussée. Le conseil presbytéral n'y est pas favorable. Il préfère garder l'ancien dossier pour tenir compte de l'historique de la demande faite par les futurs époux et de la préparation au sacrement de mariage.

Le bureau du Conseil presbytéral

Informations diocésaines

Décès dans le diocèse

Mme Béatrice de Varax, mère de notre confrère Patrick, curé du groupement paroissial de Montluel, est décédée le 20 février 2022, à l'âge de 93 ans.

Ses obsèques ont été célébrées à Guéreins, jeudi 24 février.

Mme Marie-Thérèse Roudil, née Crotat à Roquemaure (30), mère de notre confrère Laurent, curé du groupement paroissial de Saint Genis-Pouilly, est décédée subitement le 23 février 2022, à l'âge de 84 ans.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église de Tavel (30), vendredi 25 février.

M. Guillaume Pelletier, frère du Père Frédéric, vicaire général, et de Mme Albine Scherrer, est décédé le 23 février 2022, à l'âge de 59 ans.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église de Chavannes-sur-Reyssouze (groupement paroissial de Pont-de-Vaux), mardi 1^{er} mars.

Nous assurons leurs familles et leurs proches de nos prières.



Dans la famille diocésaine

Ce 1^{er} mars 2022, le P. Jacques Cail a célébré son centième anniversaire. Mgr Pascal Roland, le P. Frédéric Pelletier et l'ensemble des prêtres de la communauté de Seillon-Repos ont célébré les vêpres ensemble le lundi 28 février en action de grâce. Dans une semaine, Le P. Cail fêtera le 70^e anniversaire de son ordination sacerdotale, le 8 mars 1952.

Nous l'assurons de nos prières fraternelle à l'occasion de ces deux jubilés !



La soirée Louange, Miséricorde, Guérison à Ars
le 15 novembre 2019

Soirée Louange – Miséricorde – Guérison à Ars

Une nouvelle soirée Louange, Miséricorde - Guérison aura lieu au Sanctuaire d'Ars, le vendredi 25 mars 2022 à 20h. Nous sommes tous invités à cette veillée de prière pour louer le Seigneur et accueillir la miséricorde de Dieu. Au programme de cette soirée présidée par Mgr Roland : louange, prière des frères, paroles de connaissance, confessions, intercession...

Haltes spirituelles sur le synode

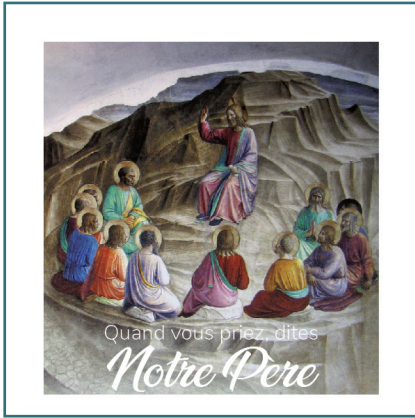
Les dix haltes spirituelles avec Mgr Roland auront lieu :

- **Vendredi 4 mars** de 18h à 22h : à Notre-Dame de la Plaine à Oyonnax
- **Samedi 5 mars** de 14h à 18h30 : à la salle paroissiale de Péronnas
- **Mardi 8 mars** de 18h à 22h : à l'église d'Artemare
- **Mercredi 9 mars** de 18h à 22h : à

la cure de Feillens

- **Vendredi 11 mars** de 18h à 22h : à la cure d'Ambérieu-en-Bugey
- **Samedi 12 mars** de 14h à 18h30 : à la salle des associations de Péron
- **Samedi 19 mars** de 14h à 18h30 : à la cure de Jassans
- **Mardi 22 mars** de 18h à 22h : à la cure de Chalamont
- **Mercredi 23 mars** de 18h à 22h : à la cure de Villereversure
- **Samedi 26 mars** de 14h à 18h30 : à la salle St-Marc à Montluel

Les détails pour l'inscription sont disponibles sur le site Internet diocésain, ou en se renseignant auprès des paroisses.



Nuit des Eglises

En 2021, malgré un contexte difficile, la dixième édition de la Nuit des Eglises a pu se tenir : près de 300 chapelles, églises ou cathédrales ont ouvert leurs portes le temps d'une ou plusieurs nuits. Les manifestations nocturnes ont reflété une grande variété avec des visites commentées, expositions, concerts, randonnées entre clochers, interprétations de textes littéraires, méditations, complies etc...

Livret de Carême sur le Notre Père

Le livret sur le thème du Notre Père, est disponible pour toutes les paroisses. A l'aide de la Parole de Dieu, de méditations, de vies de saints ou de grands témoins, de prières et de pistes de réflexion, il contribue à la préparation pour la journée de rentrée du 3 septembre 2022 sur la paternité, ainsi que pour le Jubilé 2022-2023,

La 11^e édition de La Nuit des églises se tiendra du jeudi 23 juin au dimanche 3 juillet 2022.

Les paroisses qui souhaitent participer à la prochaine édition peuvent trouver des informations sur le site www.nuitdeseglises.fr.



Journée de prière pour les personnes victimes de violence ou d'abus

Le 20 Mars 2022, l'Église en France priera tout spécialement pour les victimes de violence et d'abus.

Au cœur du Carême, le 3^e dimanche renouvelle l'appel à la conversion. Faire mémoire pour les personnes victimes d'abus fait entendre l'appel à la lucidité devant son péché personnel et collectif, à ne pas refuser le chemin de conversion comme itinéraire de retour à Dieu, à accueillir la grâce de devenir témoin pour une vie nouvelle.

Un geste

A la fin de la liturgie pénitentielle, proposition que quelqu'un aille déposer un lumignon au pied de la Croix ou de la Vierge Marie, geste expliqué par le célébrant.

Une intention de prière pour la Prière Universelle :

- Comme les Galiléens, des personnes, enfants ou adultes, marchaient avec innocence quand leur vie a été mise en pièce et massacrée. Prions pour les victimes d'abus sexuels et demandons la charité qui ouvre les chemins de reconstruction humaine.

Ou/et

- Des personnes faisaient confiance à ceux

qui devaient les conduire au cœur du buisson ardent de l'amour divin. Elles ont été projetées dans un feu destructeur et mortel. Prions pour les victimes d'abus spirituels et demandons la force de vivre dans l'attention et le respect de tout homme, femme et enfant.

Ou/et

- « Celui qui se croit solide, qu'il fasse attention à ne pas tomber ». Que les actes commis envers les plus faibles alertent notre conscience et réveillent notre vigilance. Prions pour les victimes d'abus de toutes sortes et, selon la recommandation du Seigneur lui-même, prions aussi pour ceux qui se sont fait leurs ennemis, pour que jamais plus ils ne soient en capacité de nuire.



Retraite sacerdotale à Ressins

Pendant la dernière semaine des vacances d'hiver, une trentaine de prêtres du diocèse a participé à la retraite diocésaine au lycée agricole de Ressins (Loire), établissement animé par 6 salésiens.

Le temps des vacances permet au Lycée agricole de favoriser l'accueil et c'est pourquoi les prêtres du diocèse de Belley-Ars accompagnés de leur évêque, Mgr Pascal Roland, se sont retrouvés pour leur retraite annuelle. Nous tenons à dire notre gratitude pour l'accueil du personnel au quotidien qui a pris soin de nous afin que notre séjour soit des plus bienfaisants.

Nous avons pu bénéficier d'un site magnifique par la belle nature alentour d'une noble demeure et très jolie chapelle favorisant le repos et la contemplation. Nous avons bénéficié de ce que nos aînés ont transmis avec profonde générosité à

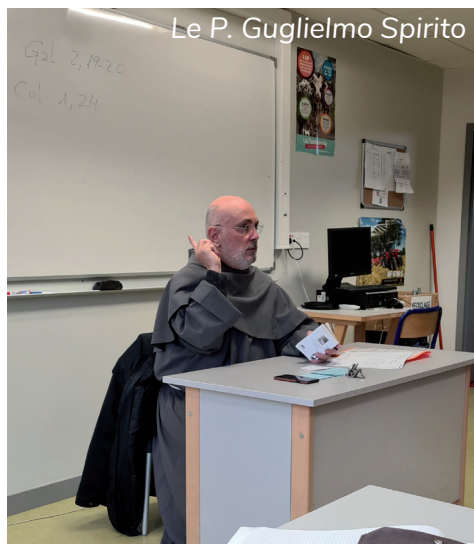
notre Eglise pour continuer la Mission de « témoigner au monde la Bonne Nouvelle » (devise de notre évêque) et l'enseignement catholique est un édifiant témoignage de l'évangile au cœur de la Cité !

Nous avons appréhendé dans le silence que cette terre de Ressins féconde depuis de nombreuses générations une communauté fraternelle comme une famille où se construit des personnalités à l'école de l'évangile.

Si notre époque prend conscience de l'urgence écologique, ici à Ressins, on la vit dans la transmission du prendre soin de la « maison commune », de la création, particulièrement dans l'agriculture ! On devine que bien des jeunes, ici, on prit leur envol en apprenant un savoir-faire et surtout un savoir être afin non pas de réussir dans la vie mais réussir sa vie !



La chapelle du lycée



Le P. Guglielmo Spirito

Et nous prêtres, nous sommes venus à Ressins pour prendre le temps d'une relecture de nos Histoires et de notre ministère avec la science, la sagesse et la délicatesse humaines et spirituelles d'un prédicateur avisé venu d'Assise : le Révérend Père Guglielmo Spirito, franciscain conventuel. Il nous a invité à toujours rester greffé à l'écoute de la Parole de Dieu afin de féconder en nous et notre ministère presbytéral la sainteté, un élan missionnaire et demeurer « d'humbles ouvriers dans la Vigne du Seigneur » (Pape Benoît XVI) !

Père Pierre-Yves Monnoyeur
Pour la revue Notre Ressins

Pèlerinage à Assise sur les pas de St François du 24 au 29 octobre 2022

Le service diocésain des pèlerinages organise un pèlerinage pour mieux connaître Saint François d'Assise, afin de mieux vivre notre foi.

L'animation de ce pèlerinage est assurée par Frère Jo Coz, Capucin. Au programme : découverte des églises et du patrimoine d'Assise, de Greccio, des ermitages du Mont Subiaso, de la vallée de Rieti, de Fonte Colombo, la Foresta, Monte Casale et de la Verna.

- **Transport** : départ et retour à Bourg-en-Bresse, voyage en minibus.
- **Hébergement** à la Villa Santa Tecla au Palazzo d'Assisi à 5 km d'Assise.
- **Prix par pèlerin** : de 600 à 650 €, tarif dégressif en fonction du nombre d'inscrits.

Inscriptions avant le 30 juin 2022 :

Service Diocésain des Pèlerinages
31, rue du Docteur Nodet
CS 60154
01004 BOURG EN BRESSE Cedex
06 33 09 14 24
pelerinages@belley-ars.fr

Plus d'informations sur le site
catholique-belley-ars.fr.

Agenda diocésain

Journée 10-12 ans

Samedi 12 mars de 9h à 16h à Ars

Journée sur le thème « En nos cœurs, l'Esprit crie : Père ! » Ga 4, 6

Inscriptions : 04 74 32 86 57

paje.ain@gmail.com

Soirée Louange – Miséricorde – Guérison

Vendredi 25 mars à 20h à Ars

Voir p. 9

Contact : 04 74 08 17 17

info.ars@belley-ars.fr - arsnet.org

Marche avec l'Évangile

Sam. 26 mars de 9h à 17h à La Balme

Contact : 06 63 05 25 44

maurice.smplex@orange.fr

Pèlerinage provincial des étudiants au Puy en Velay

Samedi 2 et dimanche 3 avril

Inscriptions : www.peledupuy.fr

Chemin de Croix au fil des croix de mission à Viriat

Samedi 2 avril de 8h15 à 16h15

Un chemin de Croix de 25 km, reliant les 14 calvaires de la paroisse.

Contact : 09 73 69 18 29

gpviriat.stpchanel@gmail.com

Week-end Dieu est là !

Du samedi 9 à 9h30 au dimanche 10 avril à 16h30, à Jeanne-d'Arc à Gex

Week-end pour les 12-17 ans sur le thème «Sortez à sa rencontre».

Inscriptions : 04 74 32 86 57

paje.ain@gmail.com

Sommaire

Edito	p. 1
Agenda de notre évêque	p. 2
Décret sur la paroisse de Saint-Champ	p. 4
Compte-rendu du Conseil presbytéral	p. 6
Informations diocésaines	p. 12
Journée de prière pour les personnes victimes de violence ou d'abus	p. 15
Retraite sacerdotale à Ressins	p. 16
Pèlerinage à Assise	p. 17
Agenda diocésain	p. 18

Église

des Pays de l'Ain

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars
C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912

Date de parution : 2 mars 2022

Directeur de la publication : P. F. Pelletier

Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : Wikipedia (p. 4-5), P. de Boysson (p. 8), Sanctuaire d'Ars (p. 9), CEF (p. 11), P. Monnoyeur (p. 12-13), Diocèse de Belley-Ars

Couverture : photo P. Monnoyeur

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154

01004 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 32 86 69

communication@belley-ars.fr

catholique-belley-ars.fr